

- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési. 1



Personnes responsables de l'exécution du travail:

Nom, Prénom: Mahin Gilles

N° de TVA:

ou n° de la carte d'identité:

Distributeur: S.A. Electrabel
District de Marche

Compteur: n°: index:

Type de comptage: jour - bihoraire - nuit -

RAPPORT n°: P 011180 570

Membre n°: Quittance n°:

Installation: Nom:

Adresse: Rue

6929 Daverdisse

Date de visite: 09 Septembre 2003

Propriétaire ou Mandataire: Tél.:

Nom, Prénom:

Adresse: Lux

Demandeur: Mahin G.

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE : art. 86 87 88 95 RGPT R.T. de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de 3x230 V, AC, Protection branchement: Max 40 A Type: différentiel 9,3

Description du branchement: Acier Type câble: EXVB Section: 4 x 16 mm²

Alimentation tableau principal: 4 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 7 II + 1 III

Type de prise de terre: piquet(3) Résistance de dispersion: 29,5 Ohms Isolement général: 8 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>bipolaire 7 x 20 A</u>	<u>Différentiel tétrapolaire 90A/003</u>
<u>tripolaire 1 x 20 A</u>	<u>toute l'installation</u>

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Néant

Le différentiel général est - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 9/8/2008 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

**LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - N'E~~ST PAS~~ CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~ETAIT~~ - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION**

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

<u>.....</u>
<u>.....</u>
<u>.....</u>
<u>.....</u>

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service

Annexes: 3 Feuilles (Plan)

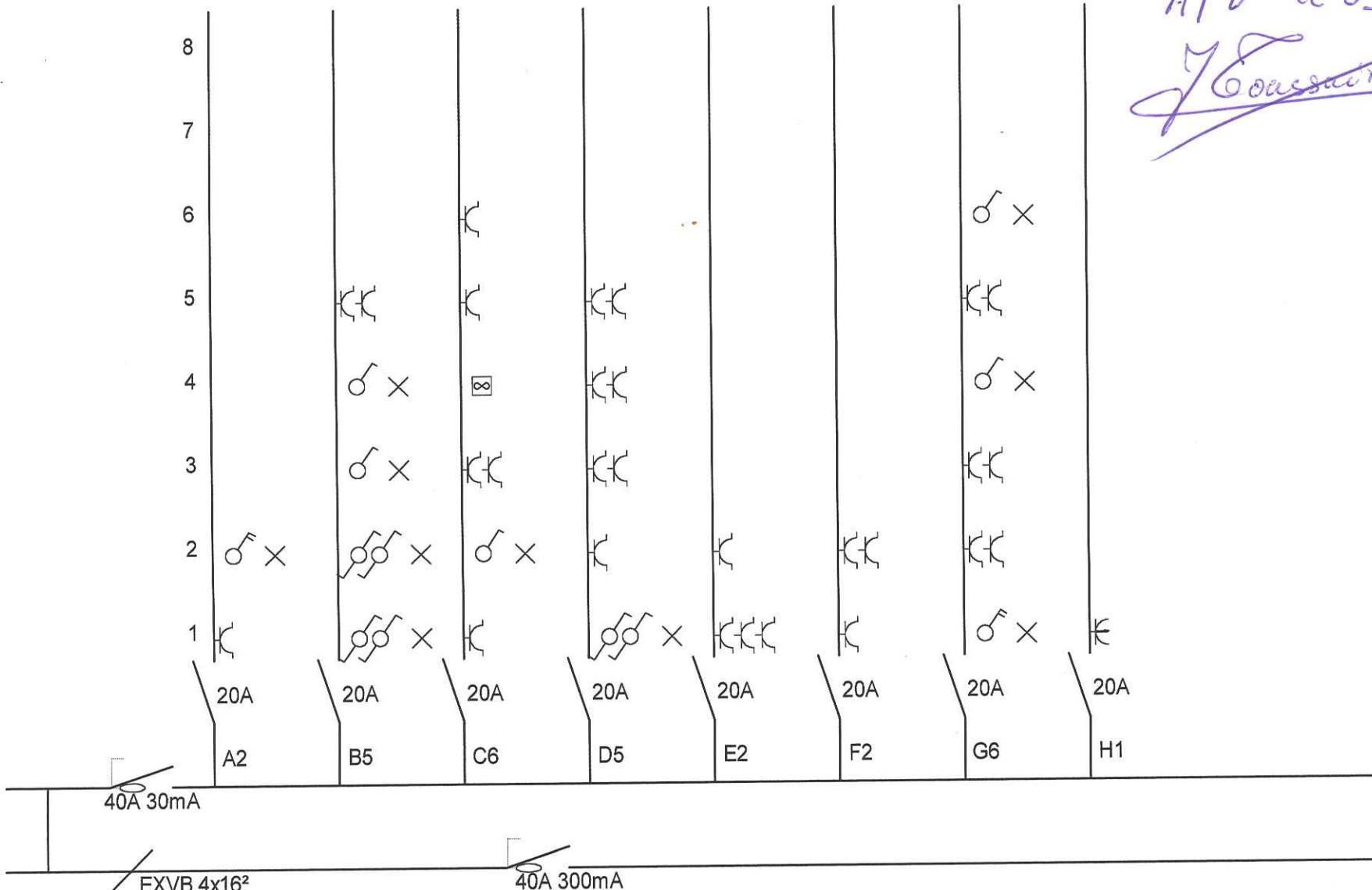
VISA DU DISTRIBUTEUR:

118 Y. Gossain R1
Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature
Tel / Fax 061/825747
GSM 0477/335637

Installation réalisée en câble XVB 3 G 2,5²

AIV le 09/03/2003

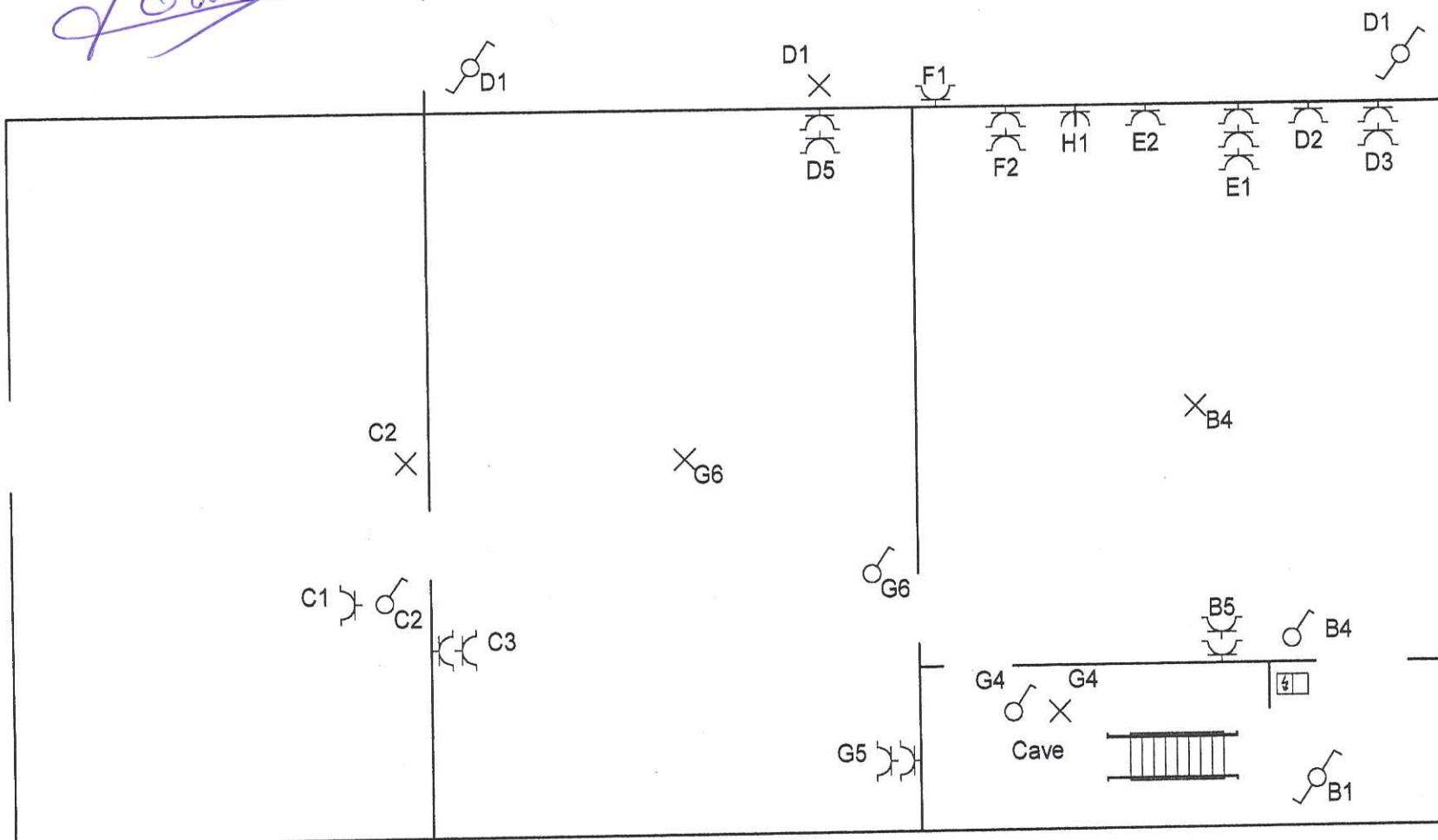
J. Toussaint



Désignation du dossier	6929 Daverdisse	Concepteur	Date	Modifications	Date dossier
		G. Mahin			8/9/03
		Réalisateur			Date folio
		J. Mahin			8/9/03
Désignation du folio	Schéma unifilaire	Vérificateur			27 / 27
		J. Toussaint			
			CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE (GE+XAO)		

AV le 09/09/03

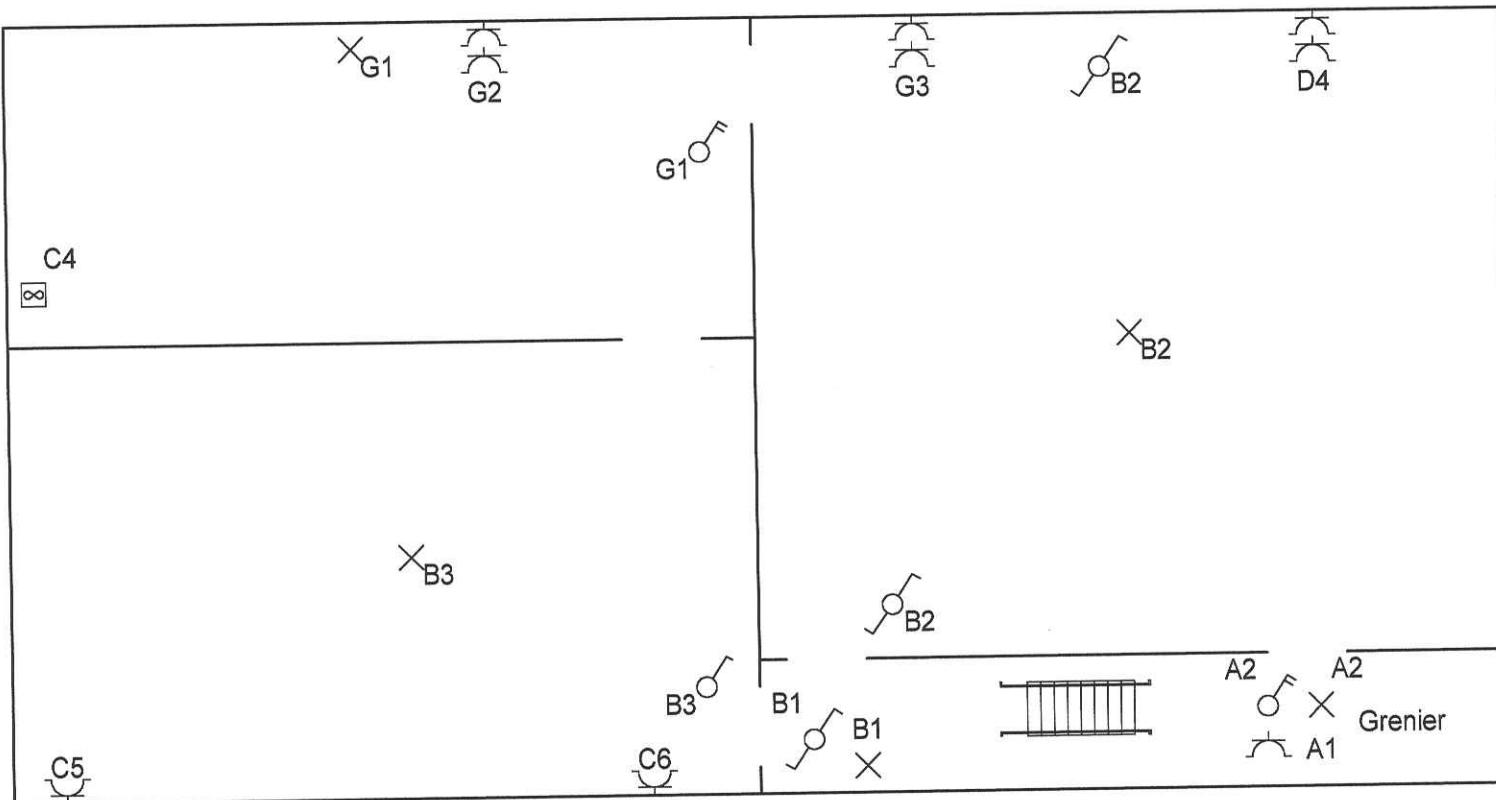
J. Goussaint



G. Mahin

	Désignation du dossier	G. Mahin	Date	Modifications	Date dossier 8/9/03	
	Désignation du folio				Date folio 8/9/03	
	de chaussée	S. Mahin				
		Toult				
CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE GE+XAO						
25 / 27						

AIV le 09/09/2003

J. Toussaint*J. Toussaint*A
B
C
D
E
F

Désignation du dossier

Désignation du folio

Etage

Concepteur	Date	Modifications	Date dossier
G. Mahin			8/9/03
Réalisateur			Date folio
Mahir			8/9/03
J. Toussaint			

CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IGE+XAO

26 / 27